Ecrit par le 2 novembre 2025

L'enseignement privé, source de ségrégation scolaire

L'enseignement privé, source de ségrégation scolaire

Répartition des collégiens selon leur origine sociale à la rentrée 2022

■ Très favorisée ■ Favorisée ■ Moyenne Défavorisée 18 %



Données arrondies.

Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche















Ecrit par le 2 novembre 2025

La polémique continue. En visite hier à l'école Littré, établissement élémentaire public du 6e arrondissement de Paris, la ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux olympiques Amélie Oudéa-Castéra a été accueillie par un concert de huées, de sifflets et de casseroles de la part de manifestants qui lui ont également lancé « fais comme tes enfants, retourne dans le privé ». La ministre est en effet au cœur d'une polémique sur la scolarisation de ses enfants : ses trois fils fréquentent Stanislas, établissement privé très conservateur accusé par Mediapart d'employer des professeurs qui « assimilent l'avortement à un meurtre et condamnent l'homosexualité ». Amélie Oudéa-Castéra avait d'abord justifié cette décision en raison du nombre d'heures non-remplacées dans l'école publique de son fils aîné, avant que l'ancienne institutrice de celui-ci ne révèle qu'il n'avait en réalité été scolarisé dans l'établissement que pour six mois de petite section de maternelle. Plusieurs syndicats, dont la Snes-FSU (le syndicats des enseignements de second degré), ont accusé la ministre de pointer du doigt les enseignants de l'école publique, alors que la responsabilité des dysfonctionnements « revient à la politique d'Emmanuel Macron » et à la suppression de milliers de postes ces dernières années.

Comme le montre notre infographie, basée sur des <u>données</u> du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, il existe aujourd'hui un fossé conséquent entre les origines sociales des élèves scolarisés dans les établissements publics et privés. En effet, plus de la moitié (55 %) des élèves fréquentant des collèges privés a la rentrée 2022 venaient de milieux favorisés ou très favorisés, contre seulement 26 % de classes moyennes, et 18 % de milieux défavorisés. À l'inverse, 43 % des élèves scolarisés dans les collèges publics de France venaient de milieux défavorisés, et seulement 31 % de milieux favorisés ou très favorisés.

De Valentine Fourreau pour Statista